

COMPRENDRE VOTRE NOUVELLE FACTURE

Dans une démarche d'amélioration, la présentation de votre facture évolue pour plus de clarté !
Vous trouverez ci-dessous toutes les explications nécessaires à sa compréhension.



1

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
7869450479

Par courrier
7869450479
1 RUE 7869450479
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 30 (service gratuit + prix d'appel)

2

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 0000000000
Compte commercial : 000000000000

Votre contrat
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 9kVA

Nom du client
NOM DU CLIENT

Lieu de consommation
Référence acheminement : 0000000000
1 RUE 334984260
CP VILLE

3

Vos références

Compte de facturation : 0000000000
Compte commercial : 000000000000

Votre contrat
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 9kVA

Nom du client
NOM DU CLIENT

Lieu de consommation
Référence acheminement : 0000000000
1 RUE 334984260
CP VILLE

4

Document électronique
certifié authentique

-07TPE01

NOM ENTREPRISE
ADRESSE
CP VILLE

5

Facture du 20/02/2023
n° 00000000000

Montant Hors TVA	7,40 €
Montant TVA (payée sur les débits)	0,95 €
Facture TTC	8,35 €

6

Montant total à payer (TTC) 8,35 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 20/03/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 19/03/2023

Verifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

7

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de 8,35 €
à partir du : 07/03/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 000000000000 XX

1 Contact EDF

Coordonnées postales et téléphoniques du service Client EDF qui vous conseille et assure la gestion de votre contrat, à contacter pour toutes questions relatives à votre contrat, vos factures, les offres d'électricité et de gaz naturel.

2 Dépannage

Numéro à composer pour contacter les services dépannage du gestionnaire du réseau de distribution en cas de problème technique (ex : coupure d'alimentation) sur le site concerné.

3 Références

Le numéro de votre compte de facturation vous sera demandé pour tout contact téléphonique avec EDF. Le numéro de votre compte commercial vous permet d'identifier vos contrats sur votre Espace Client.

4 Adresse de facturation

Adresse utilisée pour l'envoi de vos factures.

5 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

6 Synthèse

Montant total TTC de la facture tenant compte de vos avoirs et/ou sommes restant dues.

7 Moyen de paiement

Moyen de paiement pour lequel vous avez opté et les instructions de paiement relatives.

1/3

NOM DU CLIENT

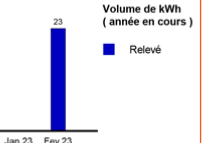
Détail de votre facture du 20/02/2023 n° 0000000000

Données contrat	Données Point de Livraison
Tarif Bleu pour clients non résidentiels	1 RUE 3349834260 CP VILLE
Option HC 9kVA	
Réf. de votre contrat 0000000000000	Réf Acheminement Electricité : 0000000000000
Prix réglementés	
Souscrit depuis le 01/02/2023	

2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Volume de kWh (année en cours)

■ Relevé

Total EDF Electricité *		3,72 €	HT
Consommation (HT)	Période	Conso 23 kWh	Prix unitaire HT
Electricité Heures pleines	du 01/02/2023 au 18/02/2023	12 kWh	17,910 c€/kWh
Electricité Heures creuses	du 01/02/2023 au 18/02/2023	11 kWh	14,230 c€/kWh
		2,15 €	20,00 %
		1,57 €	20,00 %
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 16,71 €, et la part variable est de 0,79 €			

Services		0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		3,68 €	Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/02/2023 au 18/02/2023	23 kWh	0,10000 c€/kWh
	du 01/02/2023 au 19/02/2023	16,71	21,83 %
		0,02 €	20,00 %
		3,66 €	5,50 %
Total Hors TVA pour ce site		7,40 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	0,95 €
TVA à 5,50%		3,66 €	0,20 €
TVA à 20,00%		3,74 €	0,78 €
Total TTC pour ce site		8,35 €	TTC

Données de comptage	
Identifiant de comptage : 000	Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100	
Heures Creuses : 3H40-7H40 12H40-16H40	
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HPHC	
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 9,0	

Index (relevés / estimés)	
Heures pleines	0 le 01/02/2023 12 le 19/02/2023
Heures creuses	28817 le 01/02/2023 28828 le 19/02/2023

1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet et le nom ou type de contrat souscrit. Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF).

3 Évolution de la consommation facturée

Cette rubrique présente votre consommation facturée en kWh sur les 12 derniers mois. Elle est présentée sous la forme d'un histogramme afin de vous en faciliter la lecture.

4 Total EDF Électricité

Cette rubrique regroupe les montants d'abonnements et de consommations facturés avec le détail des quantités et des prix unitaires.

5 Taxes et contributions

Les taxes et contributions sont collectées par tous les fournisseurs d'électricité notamment pour le compte de l'État et/ou des collectivités.

- Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)

Son assiette est calculée sur la part fixe du TURPE (composantes de gestion, de comptage et soutirage fixe) sur laquelle le taux appliqué est défini par arrêté ministériel.

- Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE)

Depuis le 1er janvier 2016, la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité), prélevée sur l'ensemble des consommations d'électricité, alimente le Budget Général de l'Etat. Elle est sans affectation spéciale et, malgré son nom, n'a plus de lien avec le soutien aux énergies renouvelables. La CSPE est également appelée TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité).

À noter, les parts des taxes TCCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité) et TDFCE (Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Électricité) sont désormais intégrées à la Contribution au Service Public de l'Électricité.

L'assiette est la partie de la facture sur laquelle s'applique les taxes ou les contributions.

6 Données de comptage et index

Il s'agit des informations relatives à vos données de comptage et à la puissance souscrite. Vous retrouvez également les index de consommation relevés par le gestionnaire du réseau de distribution (Index en gras) et les index de consommation estimés (Index non gras).



NOM DU CLIENT	
Détail de votre facture du 20/02/2023 n° 00000000000	
Données contrat Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option HC 9kVA Réf. de votre contrat 0000000000000 Prix réglementés Souscrit depuis le 01/02/2023	Données Point de Livraison 1 RUE 3349834260 CP VILLE Réf Acheminement Electricité : 0000000000000

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Reclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°9252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance affiliée) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),

1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),

1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien,

0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance affiliée ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

1 Identification de facture

Nature du document (facture ou avoir), numéro et date d'émission de la facture.

2 L'essentiel de votre contrat

Cette rubrique regroupe vos principales informations contractuelles : la référence, la date de prise d'effet et le nom ou type de contrat souscrit.

Vous retrouvez également le nom et l'adresse du lieu de consommation ainsi que sa référence acheminement (référence partagée entre le gestionnaire du réseau de distribution et votre fournisseur EDF).